Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 38 (1912)

Heft: 17

Nachruf: Cuénod, Samuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

suite de l'utilisation du lac de Constance comme bassin d'accumulation. Le barrage permettra en outre de régler le débit de telle sorte que la navigation soit assurée d'une façon continue pendant la dite période.

- 4. En ce qui concerne la production de forces motrices, la régularisation aura pour effet d'élever de 10 % le débit en basses eaux.
- 5. L'efficacité des *coupures* dans la vallée du Rhin saint-gallois sera augmentée par l'abaissement du niveau des hautes et moyennes eaux du lac.

Ce rapide aperçu permettra, nous l'espérons, de se rendre compte de l'importance de la régularisation du lac de Constance pour l'intérêt public.

D.

Exposition nationale suisse, à Berne 1914.

Appel aux exposants du groupe 31 : Métaux et métaux ouvrés.

Ainsi que vous l'aurez sans doute appris par la voie des journaux, la galerie des machines promet de devenir l'une des principales attractions de notre future exposition nationale. Elle abritera non seulement les groupes 32 et 33 (machines et chaudières, applications de l'électricité), mais aussi les groupes 30 (instruments et appareils scientifiques) et 31 (métaux et métaux ouvrés). Ce dernier groupe comprend les produits des hauts-fourneaux et des fonderies ; les ouvrages en fer forgé, tels que produits laminés, produits de forge, martelés, pressés, estampés, emboutis, etc., vis et boulonnerie, rivets, chaînes, serrurerie de bâtiments, ferrures, fourneaux de cuisine, meubles et lits en fer et autres métaux, maréchalerie et carosserie; puis les ouvrages en acier (outils, limes, coutellerie, armes; les produits de la tréfilerie, du tournage, etc.; les ouvrages en tôle et métaux plaqués; les métaux de toute espèce; les travaux d'art en divers métaux (forgés ou repous-

Encore que plus modeste, notre exposition sera néanmoins digne de ces voisines. Elle occupera, en effet, une galerie d'environ 3000 m² de surface, construite spécialement pour elle et communiquant avec la halle des machines. Si l'on songe qu'à Zurich en 1883 et à Genève en 1896 notre groupe n'occupait que 1365 et 1600 m², on se rendra compte des progrès réalisés et de la réjouissante prospérité de telle ou telle de nos branches. (Maréchalerie et carosserie, par exemple).

Nous croyons toutefois que la place accordée suffira. Aux intéressés, aux industriels maintenant de faire leur devoir, et de travailler de leur mieux au succès de notre exposition. Nous les laissons libres d'ailleurs d'exposer comme il leur plaira : soit individuellement, soit collectivement par branches d'industrie ou par groupements. Les demandes de participation à l'exposition permanante sont admises jusqu'au 15 mai 1913 au plus tard. Mais celles qui sont faites avant le 31 octobre 1912 font bénéficier leur auteur d'un rabais de $10^{\,0}/_{0}$ sur la taxe de location.

Au reste, sans parler de cet avantage pécuniare, l'établissement des plans et la construction des bâtiments exigent déjà que nous sachions le plus tôt possible sur quel nombre d'exposants nous pouvons compter. Comme des invitations personnelles de participation nous mèneraient trop loin, nous publions ici cet appel en priant tous les intéressés de se décider sans tarder. Sur leur demande, la Direction de l'Exposition, 17, Bubenbergplatz, Berne, leur enverra ses différents règlements et imprimés.

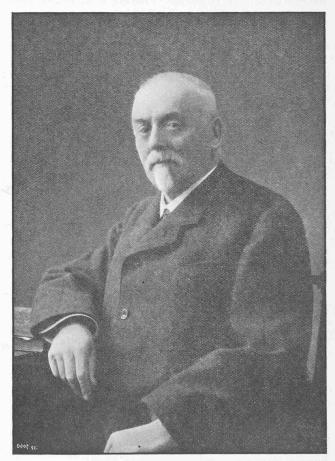
(Communiqué).

NÉCROLOGIE

+ Samuel Cuénoud.

Le 3 septembre est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Samuel Cuénoud, ancien syndic de Lausanne, de 1883 à 1897.

Le défunt avait fait ses études à l'Ecole moyenne et à l'Ecole spéciale où il obtint, en 1856, le diplôme d'ingénieur. Il dirigea l'Ecole industrielle cantonale, fut professeur de mathématiques à l'Académie et directeur de la Faculté technique.



Samuel Cuénoud.

« Homme d'un grand savoir, dit la *Tribune*, et d'une parfaite urbanité, causeur charmant, riche d'anecdotes et de souvenirs lausannois, M. Cuénoud sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu de près et vu à l'œuvre. Il était un peu méconnu de la jeune génération. Mais il a rendu dans toutes les charges qu'il a occupées, de grands services à notre ville. Lausanne perd en lui un de ses meilleurs citoyens, un de ceux qui l'ont le plus aimée et ont le plus travaillé pour elle ».